



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

BCE

Question écrite n° 132654

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur sur l'utilisation qui a été faite par les banques françaises de leur part des 1 000 milliards d'euros que leur a octroyés la BCE en décembre 2011 puis en février, à travers des prêts inédits à trois ans et à faible taux. Michel Barnier, commissaire au marché intérieur a récemment demandé au président de l'autorité bancaire européenne (EBA) de s'intéresser à l'usage qu'ont fait les établissements financiers de ces prêts bonifiés qui devaient éviter un assèchement du crédit dans la zone euro, en permettant aux banques d'accéder à une liquidité devenue introuvable hors des guichets de la BCE, du fait de la crise de la dette et inciter aussi le secteur bancaire à continuer à financer les états. Le 25 avril 2012, devant les parlementaires européens, Mario Draghi, le président de la BCE, a reconnu que ces liquidités n'irriguaient pas l'économie réelle aussi rapidement qu'espéré. Une étude publiée par l'institut monétaire montre que 9 % des banques ont encore resserré les conditions de crédit aux entreprises au premier trimestre, alors que 35 % d'entre elles l'avaient déjà fait fin 2011. Il lui demande de bien vouloir lui donner précisément l'évolution des conditions d'accès au crédit pour la France.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132654

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Économie, finances et commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4021

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)